

(136)

Copie

le 2 décembre 1913.

Monsieur le Conseiller fédéral,

Par votre lettre du 11 novembre, vous voulez bien me demander de vous faire savoir si, à l'aide des documents que vous m'aviez transmis le 3 juin relativement aux différences de principe entre l'existence des statistiques suisses et canadiennes, j'ai attiré l'attention du Ministère du Commerce du Dominion sur le fait que la statistique canadienne est loin de reconnaître l'importance de la Suisse comme acheteur de produits canadiens, et, de blé, en particulier.

Je m'empresse de vous informer que je n'ai point fait de voyage officiel à Ottawa depuis le commencement de mars, et que je n'ai pas voulu faire de cette question l'objet d'une correspondance spéciale; en effet, pour autant que je puis juger de la situation, il ne me paraîtrait pas opportun de nous montrer inquiets et d'agiter le grelot. Sur le conseil de la Légation de Londres, qui estime, comme moi, que nous avons tout avantage à pratiquer la politique de Fabius Cunctator, je dirai même à "faire le mort", j'ai évité jusqu'à aujourd'hui de m'entretenir de cette question à Ottawa.

Devant l'avis de la Légation de Londres, qui m'a fait connai

Au Département fédéral du Commerce,

B e r n e, Suisse.



tre que selon elle il n'y avait pas lieu de fournir spontanément nos statistiques commerciales à n'importe quelle ^{autorité} ~~statistique~~ canadienne, je me suis abstenu de transmettre nos statistiques suisses aux Autorités canadiennes compétentes tant qu'elles ne me le demanderont pas expressément. Il serait donc suffisant que je reçoive nos publications suisses en un seul exemplaire au lieu de deux. Il me paraît certain, comme à M. Carlin, que nous ne retrouverions pas, après la dénonciation du Traité de 1855 les avantages tarifaires dont nous jouissons actuellement; je suis donc péniblement impressionné quand je vois la Presse suisse annoncer comme un fait certain la dénonciation du Traité de 1855 et la négociation d'un Arrangement.

Il est certain que le développement industriel du Canada a beaucoup augmenté la puissance de l'Association des Manufacturiers, qui demande au Gouvernement un tarif encore plus protectionniste; d'autre part, le Gouvernement impérialiste Borden, constatant l'essor naturel du pays, a estimé que le mieux était l'ennemi du bien et a tendu ses efforts vers d'autres questions, surtout celle du Bill Naval.

Certains importateurs de chocolat ont exposé au Consulat de Toronto que l'augmentation du droit de douane de 32½ à 35, à partir du 13 mai dernier, les avait vivement affectés, et l'on a même suggéré mon intervention.

J'ai évidemment répondu qu'à mon avis la Suisse se garderait bien d'user de son crédit et de venir se poser en sollicitrice dans cette affaire, alors que sa politique économique au Canada devait consister uniquement dans la conquête pacifique du marché sans intervenir.

-3-

tion officielle.

Je continue à estimer qu'il pourrait être utile qu'on sache à Ottawa l'importance de la Suisse comme cliente du Canada, mais c'est là une arme que nous pouvons très bien tenir en réserve.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, les assurances de ma considération la plus distinguée.

LE CONSUL-GENERAL DE SUISSE.

Martin